

Extrait du registre des procès-verbaux de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Terrebonne tenue le 29 mars 2021.

RÉSOLUTION NO. : 181-03-2021

ATTENDU la recommandation CE-2021-292-REC du comité exécutif extraordinaire du 29 mars 2021;

**Il est, par conséquent, PROPOSÉ PAR Simon Paquin
APPUYÉ PAR Brigitte Villeneuve**

ET RÉSOLU :

QUE le conseil municipal de la Ville de Terrebonne autorise le maire ou le maire suppléant ainsi que le greffier ou l'assistant-greffier à signer, pour et au nom de la Ville de Terrebonne, l'entente tripartite concernant la subvention à la Ville de Terrebonne pour le financement du projet d'habitation « Le Have du Roseau », à intervenir avec le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation et la Société d'habitation du Québec, incluant toutes modifications mineures qui pourraient être apportées à celle-ci ainsi que tous documents nécessaires pour y donner son plein effet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Certifié conforme à Terrebonne, le 29 mars 2021.



ASSISTANTE-GREFFIÈRE

Extrait du registre des procès-verbaux de la séance extraordinaire du comité exécutif de la Ville de Terrebonne tenue le 29 mars 2021.

CE-2021-292-REC

Il est unanimement résolu :

QUE le comité exécutif recommande au conseil municipal de la Ville de Terrebonne d'autoriser le maire ou le maire suppléant ainsi que le greffier ou l'assistant-greffier à signer, pour et au nom de la Ville de Terrebonne, l'entente tripartite concernant la subvention à la Ville de Terrebonne pour le financement du projet d'habitation « Le Have du Roseau » à intervenir avec le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et la Société d'habitation du Québec, incluant toutes modifications mineures qui pourraient être apportées à celle-ci ainsi que tout document nécessaire pour y donner son plein effet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Certifié conforme
à Terrebonne, ce 29 mars 2021



ASSISTANTE-GREFFIÈRE

16.2

Direction responsable	Direction du loisir et de la vie communautaire
Niveau décisionnel proposé	Comité exécutif
Date de présentation au comité exécutif	29 mars 2021
Date de présentation au conseil municipal (si applicable)	
Objet	Recommandation de la signature de l'entente tripartite avec le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), la Société d'habitation du Québec (SHQ) et la Ville de Terrebonne afin de permettre à la Ville d'augmenter sa contribution dans le cadre du projet de logement social le Havre du Roseau

IL EST RECOMMANDÉ :

D'autoriser le maire ou le maire suppléant ainsi que le greffier et l'assistant greffier à signer, pour et au nom de la Ville de Terrebonne, l'entente tripartite avec le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, la Société d'habitation du Québec et la Ville de Terrebonne, incluant toutes modifications mineures qui pourraient être apportées à celle-ci ainsi que tout document nécessaire pour y donner son plein effet.

Signataire :



2021.03.24
16:31:27
-04'00'

Direction générale

Date : _____

Direction responsable	Direction du loisir et de la vie communautaire
Niveau décisionnel proposé	Comité exécutif
Date de présentation au comité exécutif	29 mars 2021
Date de présentation au conseil municipal (si applicable)	
Objet	Recommandation de la signature de l'entente tripartite avec le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), la Société d'habitation du Québec (SHQ) et la Ville de Terrebonne afin de permettre à la Ville d'augmenter sa contribution dans le cadre du projet de logement social le Havre du Roseau

CONTENU

Mise en contexte
<p>La Ville de Terrebonne travaille depuis plusieurs mois à l'implantation d'un pôle social (Pôle des Tilleuls) visant à développer 142 unités de logement sociaux dont 23 unités sont dédiées pour une clientèle en santé mentale (projet Havre du Roseau). Les 23 unités de ce projet intégré au Pôle, sont déjà réservées et accordées par la SHQ. Pour débiter le projet, la Ville de même que l'Office municipal d'habitation de Lanaudière Sud sont en attente de l'approbation par la SHQ des 119 autres unités.</p>
Historique des décisions
<p>5 février 2020 – CE-2020-104-DEC Cette résolution fait état de l'avancement du Pôle des Tilleuls et précise la responsabilité des différentes directions pour l'avancement du projet.</p>
Description

Le 18 mars dernier, la Ville recevait de la SHQ une entente de subvention pour le financement des projets d'habitations. Cette entente vise l'octroi d'une subvention additionnelle de 16 904 \$ par unité, pour le projet du Havre du Roseau. La subvention supplémentaire représente un montant total et maximal de 388 792 \$.

Il s'agit d'une subvention additionnelle qui est octroyée à l'ensemble des unités en attente de réalisation. L'objectif vise à favoriser l'accélération de la réalisation des projets.

La SHQ espère, par cette aide supplémentaire, permettre de viabiliser plus facilement les projets et ainsi offrir un loyer plus abordable aux futurs locataires.

La subvention doit passer par les municipalités car les fonds proviennent du MAMH et non pas directement de la SHQ.

Afin d'en autoriser la signature, il est donc demandé à la municipalité de signer cette entente entre le 24 et le 31 mars 2021.

Justification

Avec la hausse des coûts pour la réalisation des projets de construction, il est difficile d'évaluer si ce montant sera suffisant. Néanmoins, la Ville n'est que fiduciaire temporaire de ce montant. Cette somme, de même que les intérêts générés, devront être transmis à l'organisme qui assurera la réalisation du projet.

Aspects financiers

N/A

Calendrier et étapes subséquentes

N/A

PIÈCES JOINTES

- CE-2020-104-DEC
- Entente tripartite Ville de Terrebonne, MAMH et SHQ

SIGNATURES

Approbateur :



2021.03.24

16:01:27 -04'00'

Date : 24 mars 2021

Jean-François Lévesque, directeur
Direction du loisir et de la vie communautaire